



CONSEIL D'ADMINISTRATION
du
MARDI 2 FÉVRIER 2021
Siège social de l'ALF

PROCÈS VERBAL

Personnes présentes :

- Membres du CA : Françoise Cunin (Grand Est) EN VISIO, Anne Mazé (Occitanie), Adeline Rivollier (Hauts de France), Jérémy Chesneau (Bretagne), Sylvie Le Vraux (membre associée) Dominique Dumeste (Sud PACA), Michel Thomas (Ile de France), Marylène Curien (Ile de France), Sylvie Schreiber (Nouvelle Aquitaine)
- Invité-es : Anne Jacopé, Adrien Champagne et à partir de 9h30 : Antonin Mérieux et Hillary Mabétomoka

Personnes excusées : Louiza Bourezak (Occitanie),

1 - VIE ASSOCIATIVE**1.1. PV du dernier CA**

Le PV du CA du 6 octobre 2020 est soumis à validation

DECISION : le PV est validé à l'unanimité

2 - FORMATION**Formation d'Eté**

si la FE n'a pas lieu en présentiel, Une version distancielle doit se tenir, afin de garder le lien avec le réseau et de continuer à faire vivre l'évènement.

DECISION :

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

3 - REPRÉSENTATION**3.2. Parthenay 7-18 juillet :**

En fonction du maintien de l'évènement, et de son dimensionnement, quelle présence pour l'ALF? Y présenter la SLD? Quelles animations?

Antonin prend contact avec l'orga et on en parle avec Sylvie S de NA

La participation de l'ALF est soumise à validation

DECISION : validation du principe

3.3. Formation représentation 2021 (pour décision)

Engager un travail de formalisation de formations représentation :

- Objectifs : Former les administrateurs nationaux et régionaux (Connaissance, enjeux, discours) pour qu'ils soient en mesure de représenter l'ALF dans certains espaces, en complément des salariés.
- Proposer différents temps (présentiel, visio) spécifiques ou mutualisés pour s'adapter aux contraintes, compétences et problématiques de chacun

A renvoyer à un prochain CA

5- OUTILS

5.1. Wikiludo

- Actualité chantier développement décalog-atixnet
La société Décalog a racheté L'ancien hébergeur Il est très difficile d'avancer avec eux.
Envoyer lettre recommandée pour obtenir un rendez-vous.
Vérifier les contenus exacts du contrat afin d'envisager une issue favorable au développement de Wikiludo qui est un outil ALF. L'objectif étant de récupérer la base de données. Rechercher un conseil juridique, vers qui se tourner ? : asso de consommateurs, MAIF ?... BGE (Bureau de Gestion d'Entreprise?)

**DÉCISION : Contacter la MAIF
puis le bureau fait le suivi**

5.2. Service civique

Proposition de renouvellement de l'agrément de service civique.
Le renouvellement de l'agrément est à demander cette année
Constat : Les bénéficiaires sont aussi importants pour les services civiques que pour les structures qui les accueillent.
Il est proposé de demander un renouvellement de cet agrément dans les mêmes conditions que précédemment

**DÉCISION : Demander le renouvellement
de l'agrément service civique dans les mêmes conditions que l'an passé**

5.3. ESAR

- Etat des lieux/constats :
La revente de livres ESAR ne concerne plus que les stagiaires des formations mais également les libraires qui répondent à des commandes publiques.
Cette activité librairie représente environ 50 % de la revente sur laquelle aucune marge n'est faite et coûte en temps salarié
Enjeux : Conserver la revente aux stagiaires et renégocier l'activité librairie avec Rolande

DÉCISION :
**Faire le point avec avec l'Assistante Administrative et Comptable sur les chiffres (proportion
librairie/direct)**
Commencer à échanger avec Rolande Filion puis voir avec le bureau

6 - VIE ASSOCIATIVE

6.1. AG

- Discussion autour de l'organisation de l'AG en présentiel et/ou distanciel
- Discussion sur le déroulé de l'AG devant inclure les temps AG, RI, présentation Label
- Fin de mandat pour info : Louiza Bourezac, Anne Mazé, Françoise Cunin et Adeline Rivollier (mandat écrit et signé par la région à renouveler si souhait de rester)

DECISION :

MATIN : Atelier label visio-présentiel et en visio si AG que à distance

AM : AG mixte présentiel-visio

Faire voter les personnes présentes à main levée et les personnes en visio sur Balotilo en direct.

7-RESSOURCES HUMAINES

7.2. Réorganisation missions (pour info et décision de principe)

Compte tenu des profils différents d'Anne Jacopé et d'Adrien Champagne, il est proposé une réorganisation des missions des salariés comme suit:

- Délégation formation à Antonin
La formation (pédagogie) est déléguée au chargé de mission mais la direction reste responsable du projet de formation et continue à gérer les aspects administratifs, financiers, organisationnels...
Le chargé de mission se voit progressivement déchargé d'une partie des missions liées à la communication et à la gestion des outils qui seront assurées par la direction.
- Externalisation saisie comptable
Les procédures doivent être très clairement posées
C'est bénéfique si ça ne demande pas plus de temps et qu'on garde le contrôle sur la comptabilité
Cela permet de libérer du temps pour que Hillary s'occupe davantage des adhésions, dans la relation avec les régions etc...

DECISION : accord de principe pour vérifier la faisabilité de cette réorganisation

8-VIE ASSOCIATIVE

8.1. Référent-e commissions :

- Label : Adeline Rivollier
- Communication : Anne Mazé

A.11

- Formation : en attente ?
- Représentation : en attente nouveau CA, Direction pour le moment
- Thésaurus : en sommeil... (Sylvie LV en parle à Marie-France Evin)
- Un groupe de pilotage de la communication (Anne J, Anne M, Antonin) s'est également créé pour élaborer la stratégie de communication du projet global de l'ALF en lien avec les commissions représentation et com'. La direction en est la référente ?

**AUCUNE DÉCISION PRISE,
A renvoyer à un prochain CA**

8.2. Règlement intérieur-doc en travaux au 11/01/21 (pour décision) :

Concernant les modifications à apporter au règlement Intérieur, les points suivants sont soumis à validation :

1- CA

1.2 "Un membre empêché peut donner un pouvoir écrit à un autre membre. Chaque membre ne peut être porteur de plus d'un mandat en plus du sien "
sachant qu'il y a un quorum à 1/3

**DÉCISION sur la formulation :
Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0**

2-MEMBRES ASSOCIES

DÉCISION : "En cas de cooptation par le CA en cours d'année, le mandat ne démarre qu'après validation de l'AG suivante (voix consultative, juste invitation sur le temps de la cooptation) et donc pas de déclaration en préfecture avant l'AG suivante."

**DÉCISION :
Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0**

En cas de remplacement, vérifier compréhension :
droit de vote et déclaration en préfecture à la date du remplacement. Le CA doit donc valider/coopter cette candidature. Et le mandat se termine au moment où devait se terminer celui du précédent membre

DANS TOUS les cas, l'AG doit entériner

3- COMMISSIONS

Les commissions sont composées d'administrateurs et autres bénévoles volontaires
question posée au CA : pas forcément adhérents ? du réseau ?...

A.11

DECISION :

les membres non adhérents doivent être validés en bureau

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

4- BUREAU

4.1. Les décisions doivent se prendre aux $\frac{2}{3}$ des membres élu-es présent-es (au moins 3).

(pour info : CA de 6 à 25)

DECISION :

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

6-ALF RÉGIONALES

6.5. Suivi des adhésions et relations financières

- Des échanges réguliers entre les ALF régionales et l'ALF nationale ont lieu pour faire l'état des adhésions, l'actualiser et effectuer les éventuelles relances.
- Un reversement des adhésions du national vers les régions aura lieu après la validation des comptes de l'année N par l'AG
- Le pourcentage du reversement annuel pourra être réévalué si nécessaire en Assemblée Générale.

DECISION :

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

7- LITIGES

Questions au CA : c'est le CA qui traite au cas par cas car il est représentatif des régions ET mandaté par l'AG, donc légitime à le faire

- Ajouter la composition de la commission (qui exclut les acteurs du désaccord), et le comment ?
- Préciser une durée de médiation max avec des points d'étape
- quelle information est transmise et à qui (réseau ?, uniquement ALF concernée?)
- qui décide à la fin? (CA ou AG)
- quels moyens ?...

difficile de prévoir tous les cas. Plus il y aura de précisions, moins ce sera facile à mettre en oeuvre

commission des conflits pourrait être permanente et "neutre", mais comment trouver ces personnes...? Le réseau n'est peut-être pas assez important pour composer cette commission. L'AG est trop lointaine, pas assez proche des infos, les décisions risquent d'être mal interprétées

DECISION :

Règlement au cas par cas, avec la possibilité de créer une commission exceptionnelle

9- FINANCES

9.1. Budget des commissions

Difficile à déterminer, à voir au cas par cas en plus des 200 € /commission/an

Label : 1 rencontre de 2 jours en présentiel

DECISION :

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

9.2. Tarifs défraiement (pour décision)

Surtout pour formateurs : proposition d'augmentation des tarifs d'hôtel en province de 55 € à 70 € et à Paris de 85 € à 90 €

DECISION :

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

10 - LABEL

10.1. Etat d'avancement (pour info et décision)

- Test ludos (Clermont-Ferrand 63, Rillieux la Pape 69 en région AURA)
- Expérimentation projet tuteuré Bordeaux-Montaigne (les étudiants vont étudier les dossiers)
- Présentation formulation critères pour validation

AG 2021 : échanges libres sur référentiel pour comprendre et rassurer, approprier

Expérimentation et évaluation et informer le réseau

FE 2021?

Nov 2021, réunion des régions : faire valider le référentiel

AG 2022 : validation labellisation (ou AG extraordinaire si nécessaire)

DECISION : le calendrier est

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

11- RÉSEAU

11.1. Alsace (pour décision)

A-11

Anne Mazé a été contactée fin décembre 2020 par Alain Wersinger pour une demande concernant l'Alsace.

Il demande que l'ex-ALF Alsace soit reconnue comme région administrative "collectivité européenne" ou bien que l'on accepte une adhésion ex-ALF-Alsace comme membre associé ou individuel.

Proposition de réponse

- Rappel statuts et fonctionnement (depuis 2017).
- Bonne prise en compte du courrier. Avons compris que l'ex-ALF Alsace n'avait pas été dissoute et qu'elle souhaitait être reconnue. Rappel que la situation n'a pas changé, que l'ex-collectivité européenne est une collectivité territoriale mais pour le moment pas une région administrative reconnue par l'ALF (et donc n'accepte pas adhésion de ex-ALF Alsace, pass aux jeux peut adhérer par contre) + le prévenir de notre démarche en direction des ludos GE que pour être adhérent à l'ALF, il faut en passer par le national

Aux ludos de Grand Est : Prévenir que l'ex-ALF Alsace n'est pas reconnue par l'ALF Nationale, que pour être adhérent à l'ALF, il faut en passer par le national.

Fait à Paris, le 5 février 2021

La présidente
Anne Mazé



La secrétaire
Françoise Cunin

